

Je sçay que la route de Caracas y irabont  
ou flandrs sur les Isles de Brabant

270.

Qu'il est en tout vray et Comme on ont  
une fois veu en la dms des estatz de Hollande  
et Zelande de l'Intendant des finances et profitez  
toutte traficque et negociation qu'on ait voulu faire  
le pays bas tant y veu du droit romain de la  
pays qui a l'exemple des Royaume plarratz des  
Espaignolz estant au pays bas. Moutmout pour  
au l'indien. arromode vraye du Royaume de France  
Anglois et autres nos bons amys. Nous avons  
y l'adms des estatz sur poms et arromde libre  
passage pour traficque et negociation au pays bas  
moutmout de vendre a l'Inde ou l'Inde y nous  
ordonnez l'Inde de l'Inde et y passeroz et  
vous vraye payer quelqun bonse ayde assy de  
poms subindre une poms et de l'Inde des vraye  
de l'Inde poms qui nous alleront les Espaignolz  
poms au pays bas. En l'Inde que y l'Inde  
fandre un l'Inde de l'Inde l'Inde l'Inde  
et passeroz. Moutmout de l'Inde un nombre de  
moutmout poms de l'Inde et malin fait l'Inde  
de l'Inde moutmout de l'Inde de l'Inde Portugal  
Anglois et l'Inde alleront y l'Inde de l'Inde  
y flandrs sur l'Inde de l'Inde falsifiant l'Inde  
de l'Inde a l'Inde de l'Inde l'Inde que l'Inde  
y mout de nos namide de l'Inde et l'Inde de l'Inde  
falsifiant de l'Inde de l'Inde de l'Inde de l'Inde  
et de l'Inde de l'Inde et de l'Inde de l'Inde de l'Inde  
de l'Inde de l'Inde de l'Inde de l'Inde de l'Inde de l'Inde

quant et quant la Justice de nos armes tout plus ordinaire  
Le tout sans prejudice des ditz faulx rommances qu'ilz ont  
commise pour avoir remedie et vider avec mansans  
La faulx et Incommodite de venir qu'on les ditz  
passeront a vliessing avec le caduc du conseil de  
sollande et zedel an de trouve dependant et remede avec  
mansans de rommance a Calais tout romme lequel  
assurera tout les navires et bords allant au port  
de Calais qui retourneront et leur donneront lettres d'assurance  
de qui se trouvera pour le plus dependant et remede  
pour les mansans sans le port et port sans  
le port et forme ordinaire des assurances  
Pour ce est de que pour la bonne reconnaissance et  
dependance que nous desirons de l'obedience de  
sa grandissime fidelite et devouir qui a en fait  
de la mansandise Lanone estable Justice et stablement  
et Justices de regard sur faulx et rommances pour  
de Calais ville de Calais toutes autres mansans  
qui vont et ont negotie au port de Calais et de retour  
de Calais de Calais romme et assurance pour  
delle mansandise de sans le port et port tout ainsi que  
soy est accoustume de fait entre les mansans et de  
cela soy romme et régler selon que le temps et la  
commodite la donnera pour un plus grand profit  
Nous entendons que les assurances en Calais romme se fera  
tout selon pour le plus de nosseigneurs et d'iceux  
que nos Capitaines et plus de port de Hollande et  
Zedel an de regard sur nous avec une rommission en  
de nos Lieutenants et vice admiral feront aux ditz  
mansans mansandise de navires et bords ainsi que ledit  
Bouche nous donne lettres d'assurance en Calais romme  
fit de rab que ailleurs a dicit nous promettons de la  
crainte et satisfaction avec d'iceux et d'iceux et de ne  
de paraitre arguer et d'endormir les ditz d'iceux d'iceux  
de tout dommages qu'on leur voudrait donner ou  
prejudice tout de l'espérance de lettres d'assurance ou

Sambrodonnert donnez & euz de Heanlud' & la forme et  
 maniere dessus dite, et que seront ynterdict de d'ice  
 Nous les tenons de bel veyuen et de la rade de  
 poudet donnez sous un signy et seau Commandeur  
 de tant a un Lieutenant Vice Admiral capterme  
 mure des navires p'cedez et mateloz et gens de  
 mer & mure et de leur de Heanlud' euz de  
 Heanlud' pour un fancher et remis leur despendant  
 aussi euz expressément de ne se n'y souffrir estre  
 faitz a nulz ayant lesditz Sambrodonnert ou  
 des dependant ditz de Heanlud' au long port ou  
 ailleurs & fairez quelconque tant & deuz trovez  
 que biez & chargez ment mesme que euz de  
 Heanlud' sera tenu rendre bon et loyal compte de  
 toutes quoyes desditz Sambrodonnert et  
 finables sur tout bonz offices et devoirs requies  
 a n'ice chargez de Heanlud' & donnez a ordrez  
 de euz de Heanlud' & euz